

REGLEMENT INTERIEUR **DE LA FOIRE A TOUT DE RICHEBOURG**

A LIRE IMPRATIVEMENT

Article 1 – La foire à tout de Richebourg se déroule dans la prairie située derrière la salle polyvalente.

HORAIRES

Pour les vendeurs de 6h 30 à 18 h - Pour les visiteurs de 9 h à 18 h

Article 2 – Les particuliers, professionnels ou occasionnels doivent être inscrits à l'avance et avoir **règlé** leur participation pour s'installer sur le lieu de la foire.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de météo défavorable.

Article 3 – Il est possible d'avoir son véhicule (**un seul autorisé**) sur un emplacement de 5m ou plusieurs si multiple de 5 m.. Il ne pourra être déplacé qu'à la fermeture de la foire. **Les autres véhicules devront impérativement stationner sur le parking-exposants.**

Article 4 – L'accès des véhicules exposants est interdit après 9 h

Article 5 – Une réservation **PAYEE NON OCCUPEE** au-delà de 8h sera automatiquement attribuée à quelqu'un d'autre **ET NON REMBOURSEE**

Article 6 – **LES EXPOSANTS S'ENGAGENT A NE QUITTER LA FOIRE QU'A 18H FAUTE DE QUOI LA CAUTION RESTERA ACQUISE A L'ORGANISATEUR**

Article 7 – La vente d'animaux, d'armes et de nourriture est strictement interdite.

Le Comité des fêtes se réserve la vente de boissons, pâtisserie et restauration.

Article 8 – La zone des stands doit rester propre tout au long de la foire et après le départ des exposants. Des sacs-poubelle leur seront remis à cet effet.

Les emballages vides et les invendus devront être remportés par l'exposant faute de quoi la caution ne sera pas restituée .

La prairie doit être rendue à la Mairie dans un état impeccable.

Article 9 – Les organisateurs de la foire ne sont pas responsables des pertes, vols et dégradations occasionnés dans la foire et ses alentours.

Article 10 – Tout fait de violence, physique ou verbale, entraînera l'exclusion immédiate de la foire à tout, sans remboursement des frais.

Le présent règlement devra être signé avec la mention « **LU ET APPROUVE** » et retourné avec le dossier d'inscription.

SIGNATURE